

# Mandat contre les mesures coercitives d'évaluation des études

**CONSIDÉRANT QUE** dans son plan stratégique 2020-2025 le Cégep du Vieux Montréal (CVM) propose des solutions ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CVM n'applique pas ses propres observations sur le sujet ;

**CONSIDÉRANT QUE** les enjeux de tel mesures ne sont pas présenté avant que la mesure soit mis en effet ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mesures affecte la population étudiante d'une façon négative ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mesures sont contre les valeurs et la mission du CVM ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mesures proviennent d'une façon de penser arriérer qui n'est pas en concordance avec l'image d'ouverture et de progressisme que le CVM essaie de projeter, abolir ces mesures ferait du CVM un modèle à suivre dans le milieu collégial ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mesure sont un outil de marchandisation des études ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces mesure sont beaucoup plus agressive que la taxe à l'échec qui les précédait ;

## **IL EST PROPOSÉ**

**QUE** L'AGECVM exige de l'administration l'abolition immédiate de tel mesures ;

**QUE** l'on exige de l'administration que les contrats de réussite, les engagements à la réussite, les exclusions de programmes et les renvois du cégep qui on effet cette session soit annulé sans conditions ;

**QUE** l'on fasse des campagnes d'informations à propos des effets négatifs de ces mesures ;

**QUE** l'on milite pour une éducation gratuite et inconditionnelle ;

**QUE** l'on exige de l'administration plus de visibilité pour les programmes et services d'aides à la réussite qui ne sont pas coercitive ;



## **Mandat contre les mesures coercitives d'évaluation des études**